

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b> <b>Date d'affichage de la convocation :</b>	24 septembre 2015 24 septembre 2015	<b>Nombre de conseillers communautaires</b> En exercice: <b>50</b> Présents : <b>38</b> Votants : <b>47</b>
---	--	--

**Séance du 30 septembre 2015**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille quinze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, M. Serge BLOUET, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, M. Jean-Louis JOURNEAU, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, , M. Bruno JAN

**ETAIENT ABSENTS**

Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN  
Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, procuration à M. Serge BLOUET  
M. Jean-Pierre ROUSSEAU, procuration à M. Christian ROTILIO  
Mme Frédérique COLAS, procuration à M. Nicolas SORET  
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Laurence MARCHAND  
M. Jacques COURTAT, procuration à M. François JACQUET  
Mme Eliette ITALIANO, suppléée par M. Jean-Louis JOURNEAU  
M. Alain PETER, procuration à Mme Laure FARO  
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT  
Mme Monique MERCIER, procuration à M. Claude PERREAU  
M. Patrice CHASSERY,  
M. Guy BOURRAS,  
Mme Sylvie BLANC,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Laurence MARCHAND



**Objet :** actualisation et modification de l'état du personnel

**OBJET : actualisation et modification de l'état du personnel**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-4-1,

**Considérant** la création du R.A.M à compter du 17 août 2015, il y a lieu d'ouvrir un poste d'Attaché territorial, pour l'agent affecté à ce service,

**Considérant** qu'un agent a bénéficié d'une promotion interne au grade de Rédacteur Territorial, et est inscrite sur la liste d'aptitude établie par le CDG 89, il est nécessaire d'ouvrir un poste dans ce sens et de supprimer son grade d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe,

**Considérant** le départ d'un technicien contractuel, il est procédé à la suppression du poste,

**Considérant** les futurs recrutements au service environnement (1 agent pour la mise en place de la Redevance Incitative et 2 agents polyvalents « environnement »),

**Considérant** que le tableau des effectifs doit être mis à jour comme suit :

AGENTS TITULAIRES			AGENTS NON TITULAIRES		
GRADES	Au 01/07/2015	Au 01/10/2015	GRADES	Au 01/07/2015	Au 01/10/2015
• Directrice Général de Services (emploi fonctionnel)	1*	1*	• Attaché Territorial	3	4
• Attaché Territorial Principal	1	1	• Rédacteur Territorial	2	2
• Attaché Territorial	2	2	• Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	3	3
• Rédacteur de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	• Technicien	1	0
• Rédacteur	1	1	• Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	2	2
• Adjoint Administratif PL 1 <sup>ère</sup> classe	1	0	• Educateur A.P.S	2	2
• Adjoint Administratif PL 2 <sup>ème</sup> classe	1	1			
• Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> classe	5	5	• Contrats avenir et aidés (CAE CUI)	6	8
• Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> classe	2	2			
• Technicien Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1			
• Agent de Maîtrise	1	1			
• Adjoint Technique Pl de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1			
• Adjoint Technique Pl de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1			
• Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> classe	2	2			
• Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	10	10			
• Educateur A.P.S 1 <sup>ère</sup> classe	4	4			
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>21</b>

\* *Le fonctionnaire détaché sur l'emploi fonctionnel, a une double carrière, d'où la nécessité de conserver le poste d'Attaché Territorial.*

Donc, le total des effectifs au sein de la CCJ, est de 55 agents

**Considérant** la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires du 16 septembre 2015,

**Vu** l'exposé de la Vice-Présidente,

**Le conseil communautaire,  
Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**accepte** les modifications précitées,

**autorise** le président ou son représentant à nommer les agents sur les postes concernés.

**dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2015 de la Communauté de Communes du Joviniens.



A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be "Nicolas Soret".

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Nicolas SORET

Date de réception  
par la Préfecture : 16/10/15

date de publication : 16/10/15